



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ABC



bonnes raisons de faire un
**Atlas de la biodiversité
communale**

... mais une seule
de ces raisons suffit !



Olivier Thibault
Directeur général de l'Office
français de la biodiversité



Avec l'ABC, révélez les atouts de la biodiversité pour votre territoire !

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est une démarche **volontaire** et **valorisante** pour toutes les collectivités locales, dans l'hexagone et en Outre-mer, offrant une réponse concrète à **une demande croissante des citoyens** soucieux de préserver leur environnement et leur cadre de vie¹. Initier un ABC, c'est se donner les moyens de mieux connaître et intégrer la biodiversité dans l'aménagement de sa commune ou de son intercommunalité.

Cette démarche participative, **soutenue financièrement par l'Office français de la biodiversité**, révèle la biodiversité du territoire en associant les élus et techniciens de la collectivité, les habitants, les associations, les acteurs socio-professionnels... pour en faire **un bien commun**, une affaire qui concerne et implique tout le territoire. Véritable **outil d'aide à la décision**, l'ABC permet de mettre en lumière les espèces et milieux naturels présents sur le territoire, leurs interactions et leurs fonctions écologiques pour les intégrer pleinement dans les politiques et dynamiques locales, favorisant ainsi des territoires habitables où il fait bon vivre. Car **protéger le vivant, c'est préserver notre avenir**.

Adapter son territoire au changement climatique, éclairer et anticiper des choix d'aménagement, valoriser la richesse naturelle du territoire auprès des habitants ou des visiteurs... les Atlas de la biodiversité communale disposent **de nombreux atouts** et peuvent répondre à des objectifs multiples. Découvrez dix bonnes raisons de vous lancer dans un ABC !

1 • En 2024, 82% des Français jugent très important voire crucial de se mobiliser pour la protection et la restauration de la biodiversité, 87% estiment qu'il est encore temps d'agir. Enquête OFB/Harris Interactive 2024 : <https://www.ofb.gouv.fr/perception-de-la-biodiversite-par-les-francais>



DIALOGUE TERRITORIAL

Faire de la biodiversité un enjeu partagé sur le territoire et au sein de sa collectivité

L'ABC favorise le dialogue local entre différents acteurs. Il permet de créer du commun et de partager des connaissances, d'objectiver des constats qui viennent légitimer l'action locale en faveur de la biodiversité. Cet outil permet à la collectivité d'impliquer l'ensemble des acteurs du territoire, y compris en interne, afin de sensibiliser et créer des partenariats favorisant la préservation du vivant.

Il's l'ont fait!²

À **Concoret**, en Bretagne, la commune a créé un comité local de la biodiversité à la suite de l'ABC afin d'impliquer les élus et citoyens sur la mise en place des actions issues de l'ABC.

Comment ?

- En expliquant l'importance de préserver le vivant et en contribuant à la définition d'un **projet de territoire** intégrant pleinement les enjeux de biodiversité
- En embarquant **tout le territoire** en faveur d'un environnement préservé, y compris en interne auprès de tous les élus et agents techniques
- En **construisant collectivement des actions** pour préserver la biodiversité locale qui mobilisent l'ensemble des acteurs, du citoyen à la collectivité, en passant par les associations, les acteurs socio-professionnels, etc.



En Île-de-France, l'ABC mené par la **communauté de communes Plaines et Monts de France** avec le CPIE des Boucles de la Marne est l'occasion d'engager une vraie dynamique territoriale en faveur de la biodiversité, grâce à un audit permettant de recueillir les perceptions et envies des acteurs locaux et ainsi identifier des leviers d'action communs.

BIODIVERSITÉ

Élaborer une politique de préservation et de restauration des écosystèmes

L'ABC permet de mieux connaître, et donc mieux préserver et restaurer la biodiversité locale et la nature de proximité, en aidant chaque collectivité à prioriser les actions à mener sur son territoire.



Comment ?

- En facilitant le passage à l'action grâce à un **diagnostic écologique adapté au territoire** et à tout type de milieux : littoral, urbain, montagnard, agricole, etc.
- En identifiant et priorisant les enjeux écologiques propres au territoire pour **structurer un plan d'actions**, voire une stratégie biodiversité, pouvant être valorisé et mis en œuvre dans le cadre de "Territoires engagés pour la nature"
- En **ciblant les actions à mener** pour préserver et restaurer les continuités écologiques, les habitats et les espèces, ainsi que les pressions à réduire pour favoriser la biodiversité locale

Ils l'ont fait !

En Guadeloupe, **Saint-François** a profité de l'ABC pour structurer un plan d'actions de préservation et restauration des continuités écologiques (réseau de mares, nature en ville, etc.), que la commune met en œuvre dans le cadre de "Territoires engagés pour la nature" (TEN).

Saint-Loup-Hors, un village situé en Normandie, propose aux propriétaires de haies et prairies des obligations réelles environnementales³ dont la commune est garante, pour mieux préserver ces milieux identifiés grâce à l'ABC, même en cas de changement de propriétaire.

3 • Une obligation réelle environnementale permet aux propriétaires de biens immobiliers qui le souhaitent de mettre en place une protection environnementale sur leur bien. Elle passe par un contrat librement établi entre le propriétaire et un cocontractant, qui peut être une collectivité publique (État, communes, départements, régions...), un établissement public ou une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement.
Plus d'informations : <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/les-obligations-reelles-environnementales-ore>

PATRIMOINE COMMUNAL

Faire de la nature un atout pour tous les espaces en gestion

L'ABC oriente la gestion au quotidien du patrimoine et des espaces dont la collectivité a la charge : espaces naturels, forêts communales, espaces verts, bords de voirie, chemins ruraux, mais aussi patrimoine bâti. Avec l'ABC, la collectivité prend conscience de son rôle direct dans la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité, ainsi que des pistes pour agir.

Comment ?

- En faisant **évoluer les pratiques de gestion des espaces verts, naturels et forestiers**, par exemple avec l'adoption de plans de gestion écologique des espaces verts, la formation des agents techniques, etc.
- En accompagnant et **en donnant du sens** aux changements de pratiques par une meilleure compréhension des cycles biologiques des espèces et des milieux
- En facilitant la prise en compte de la **biodiversité inféodée au bâti** (chauves-souris, martinets, etc.) dans la gestion des bâtiments (inter)communaux



Ils l'ont fait !

Grâce à son ABC, **Cormelles-le-Royal** (Normandie) a mis en place un plan de gestion différenciée des espaces verts, comprenant de vastes zones de fauche tardive, et la plantation d'un grand verger communal.

À **Sains-en-Amiénois**, en Hauts-de-France, le diagnostic de la faune liée au bâti dans le cadre de l'ABC a permis de prendre en compte les hirondelles dans les travaux de rénovation de la mairie.

ÉDUCATION, CULTURE
ET CITOYENNETÉ

(Re)découvrir l'importance du vivant sur son territoire

L'ABC change le regard que l'on porte sur la nature "près de chez soi", à tout âge, pour s'engager à la préserver. Il nourrit un sentiment d'appartenance à son territoire, et permet à tout un chacun de se sentir concerné par la biodiversité et l'évolution des paysages.



Comment ?

- En faisant **prendre conscience** de la diversité des espèces et des milieux, y compris de la nature dite "ordinaire", et en éclairant l'histoire et l'évolution des paysages et de la biodiversité locale
- En mobilisant **le grand public, les scolaires, les acteurs socio-professionnels autour de la biodiversité** (grâce à des animations diverses, telles que la Fête de la nature ou en créant des aires éducatives par exemple), et de la responsabilité de chacun d'en prendre soin
- En impliquant les citoyens dans des **actions participatives** (inventaires, chantiers nature, etc.) pour restaurer des liens et de la convivialité entre nous et avec le reste du vivant

Ils l'ont fait !

En Bretagne, la **communauté de communes de la Côte d'Émeraude** a réalisé dans le cadre de l'ABC un recueil de "paroles d'ânés" du territoire pour documenter l'évolution des paysages et de la biodiversité locale et créer un pont entre les générations.

Dans la **communauté de communes de la Vallée de l'Homme** (Nouvelle-Aquitaine), l'ABC est l'occasion de créer des réseaux d'ambassadeurs citoyens de la biodiversité participant au suivi et à la préservation de la nature.

TOURISME ET CADRE DE VIE

Valoriser et améliorer la qualité des paysages et du cadre de vie

L'ABC met en valeur la richesse écologique du territoire, la diversité des espèces et des paysages qui le composent. Il permet de faire de la biodiversité un atout pour un tourisme sobre et proche de la nature, tout en facilitant la préservation des paysages et d'un cadre de vie de qualité.

Comment ?

- En valorisant **les richesses naturelles du territoire comme atout** et élément structurant des paysages locaux
- En **sensibilisant les habitants et touristes** avec des panneaux ou sentiers pédagogiques pour découvrir la biodiversité et en prendre soin
- En identifiant les enjeux liés à la **fréquentation touristique** des sites naturels locaux



© Philippe Massit / QJB

Ils l'ont fait !

Saül, en Guyane, a profité de l'ABC pour remettre en état les sentiers de randonnée pédestre du village, accompagnés d'un plan d'interprétation du patrimoine naturel afin de permettre aux habitants et touristes de redécouvrir les milieux forestiers.

L'ABC mené par le **Pays de Gâtine** (Nouvelle-Aquitaine) a été l'opportunité d'impliquer les campings, gîtes et chambres d'hôtes du territoire pour inventorier la biodiversité de ces sites et transmettre aux visiteurs les bonnes pratiques à adopter.



AGRICULTURE ET FORÊT

Faire dialoguer agriculture, forêt et biodiversité

L'ABC associe le monde agricole et forestier aux inventaires naturalistes, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions favorables à la biodiversité. Il contribue au développement de pratiques agroécologiques sur le territoire et valorise les liens qui unissent biodiversité, agriculture et gestion des forêts.

Comment ?

- En soulignant **le rôle de la biodiversité (haies, pollinisateurs, etc.) comme alliée de l'agriculture**, pour la pollinisation, la qualité des sols et de l'eau, la lutte contre les ravageurs de culture ou l'érosion, etc.
- En travaillant **avec les agriculteurs locaux** lors des inventaires, des animations nature et de l'élaboration d'actions conjointes pour concilier agriculture durable et préservation des écosystèmes, afin d'intégrer les résultats de l'ABC dans les mesures agro-environnementales et climatiques⁴, les baux ruraux environnementaux⁵, voire les projets alimentaires territoriaux
- En construisant des constats communs sur l'état des milieux forestiers et les pratiques de gestion à faire évoluer, et en proposant des actions pour **concilier préservation de la biodiversité et enjeux forestiers** (risque incendie, gestion sanitaire, etc.)

Ils l'ont fait !

Grâce à l'ABC, la **communauté de communes Vallée de l'Hérault** (Occitanie) a pu mettre en évidence l'importance des auxiliaires de culture dans la plaine viticole et associer les viticulteurs aux inventaires réalisés.

Dans le **Parc naturel régional de la Forêt d'Orient**, en Grand Est, l'ABC a notamment permis la création d'un îlot de sénescence dans une forêt privée, à la demande des propriétaires, sur 2,6 hectares de boisement d'intérêt écologique où l'exploitation sylvicole est volontairement suspendue.

4 • Les Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques agro-écologiques. Elles sont mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique.

Plus d'informations : <https://agriculture.gouv.fr/maec-les-nouvelles-mesures-agro-environnementales-et-climatiques-de-la-pac>

5 • Un bail rural à clauses environnementales permet à un propriétaire de garantir des pratiques respectueuses de l'environnement sur les parcelles concernées (non-retournement des prairies, réduction voire interdiction des produits phytosanitaires, etc.).

Plus d'informations : <https://professionnels.ofb.fr/fr/doc-carnets/bail-rural-clauses-environnementales>



URBANISME

Ménager le territoire

L'ABC facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans les documents d'urbanisme et encourage la préservation et restauration de zones à enjeux écologiques, dans la planification urbaine mais aussi dans la stratégie foncière de la collectivité.

Comment ?

- En identifiant et en sécurisant dans le **plan local d'urbanisme (PLU)** ou le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) les zones à préserver, à restaurer ou à renaturer
- En donnant aux élus les clés pour prendre et justifier des **décisions qui concilient préservation de la biodiversité et (a)ménagement** du territoire et ainsi anticiper de potentiels conflits liés à de futurs projets d'aménagement
- En orientant la **stratégie foncière** de la collectivité vers la préservation des secteurs à forts enjeux écologiques



© Jean-Louis Aubert

Ils l'ont fait !

À **Porspoder** (Bretagne), la coordination des calendriers de l'ABC et du PLU a permis d'intégrer les données biodiversité dans le PLU, par la création de zonages visant à préserver les corridors écologiques en zone agricole.

La commune de **Saint-Bauzille-de-Montmel**, en Occitanie, mène une politique d'acquisition foncière orientée vers les zones à enjeux identifiées par l'ABC, permettant l'acquisition depuis 2022 de plus de 50 hectares placés sous gestion du Conservatoire des espaces naturels.

EAU

Préserver la ressource en eau

L'ABC contribue à la préservation des milieux humides et aquatiques et de leurs fonctionnalités. Il permet d'agir pour une eau de qualité, disponible et partagée, et d'intégrer les enjeux liés aux risques naturels.



Comment ?

- En identifiant les milieux humides et aquatiques les plus **vulnérables au changement climatique** afin de préserver leur fonctionnalité écologique et la continuité des cours d'eau
- En initiant des actions de gestion des **milieux aquatiques**, de **prévention des risques d'inondation**, et de préservation de la **qualité de l'eau** (dialogue sur les pratiques agricoles en périmètre de captage, acquisition foncière de parcelles, désimperméabilisation des sols, etc.)
- En croisant les données issues des documents cadres sur la qualité de l'eau, notamment les **schémas d'aménagement et de gestion des eaux** (SAGE), avec les données biodiversité afin d'élaborer un plan d'actions transversal et cohérent pour la préservation des milieux

Ils l'ont fait !

À **Saintes**, en Nouvelle-Aquitaine, des actions de désimperméabilisation des sols mises en œuvre suite à l'ABC ont permis de limiter les phénomènes d'inondation et de réduire la pollution des eaux de surface.

En Normandie, le plan d'actions issu de l'ABC du **Syndicat intercommunal du bassin versant de l'Yères** vise notamment à préserver la qualité de l'eau sur la zone d'écoulement entre le plateau agricole et le lit majeur du cours d'eau.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES

Miser sur la nature pour s'adapter au changement climatique

L'ABC met en lumière les milieux naturels et la diversité de leurs espèces qui participent à l'adaptation au changement climatique ainsi que les actions à mener pour atténuer l'impact des risques climatiques (inondations, canicules, incendies, sécheresses, etc.) et garantir l'habitabilité du territoire.

Comment ?

- En révélant les **fonctions écologiques des milieux naturels** du territoire (zones humides, haies, forêts, etc.) et les bénéfices qu'en tire la société, notamment pour s'adapter au changement climatique (infiltration et stockage des eaux, îlots de fraîcheur, limitation de l'érosion, etc.) et en y sensibilisant les citoyens
- En contribuant à des démarches climat, notamment les **plans climat-air-énergie territoriaux** (PCAET), par l'apport de connaissances sur la biodiversité et l'identification d'actions à mener
- En ciblant la mise en œuvre de **solutions fondées sur la nature** pour adapter son territoire au changement climatique et limiter l'impact des risques



Ils l'ont fait !

La stratégie biodiversité issue de l'ABC de la **Métropole de Nantes** (Pays de la Loire) a défini un plan "pleine terre" prévoyant des actions de débitumisation et de végétalisation pour lutter contre les îlots de chaleur.

Dans la **communauté de communes Les Bertranges**, en Bourgogne-Franche-Comté, la mise en place de solutions d'adaptation fondées sur la nature issues de l'ABC (préservation de zones humides et de haies) s'est accompagnée d'animations sur le thème du climat.

ÉNERGIE ET CLIMAT

Placer la biodiversité au cœur des politiques d'atténuation du changement climatique

L'ABC participe à l'atténuation du changement climatique en intégrant la biodiversité dans la transition énergétique. Il contribue à une vision intégrée de la transition écologique fondée sur la complémentarité entre biodiversité et climat.

Ils l'ont fait!

À Prades-le-Lez, en Occitanie, l'ABC a nourri la politique communale de sobriété énergétique et de réduction de la pollution lumineuse en mettant en cohérence l'éclairage public avec la trame noire pour la biodiversité nocturne identifiée sur le territoire.



© Philippe Massit / OFB

Comment ?

- En encourageant des logiques de **sobriété énergétique** favorables à la préservation de la biodiversité nocturne
- En contribuant à un **développement équilibré des énergies renouvelables** grâce à l'identification de zones d'exclusion, afin de préserver des milieux sensibles pour la biodiversité
- En identifiant des milieux naturels à préserver pour leur service de **stockage de carbone**

Les ABC communaux coordonnés par le **Parc naturel régional de Lorraine** (Grand Est) ont permis d'identifier des réservoirs de biodiversité, utiles à l'élaboration d'un schéma de l'éolien et aux avis émis par le Parc sur des projets d'énergie renouvelable.

Passez à l'action !

Pour tout savoir sur les financements disponibles,
les collectivités déjà engagées près de chez vous,
et les ressources pour vous lancer dans un Atlas de
la biodiversité communale...

Rendez
vous sur :

ofb.gouv.fr/abc





www.ofb.gouv.fr

